

## La Région déploie toute une panoplie d'aides pour soutenir l'artisanat, les commerces, l'événementiel ...

Le vice-président, Jean-Louis Guilhaumon, lors de sa conférence de presse a rappelé l'essentiel des mesures pour les soutenir



La Région déploie toute une panoplie d'aides pour soutenir l'artisanat, les commerces, l'événementiel ...



« Nous sommes face à une crise économique et sociale majeure », tel était l'avant-propos de **Jean-Louis Guilhaumon**, vice-président de la région Occitanie, lors de la conférence de presse donnée ce lundi 21 décembre en matinée à la Maison de la Région située à la CCI. Il était accompagné de Rémi Branet, président de la CCI, Guy Sorbadère, président de la CMA 32, et Ronny Guardia-Mazzolèni, Conseiller Régional. Pour Jean-Louis Guilhaumon il s'agissait à l'occurrence de mettre en avant la réactivité de la Région « pour faire face à l'urgence sanitaire, sociale, économique et de préparer l'avenir ».

Le premier axe développé sera la création de la plateforme digitale gratuite « [dansmazonelaregion.fr](https://dansmazonelaregion.fr) » ouvert aux fabricants, artisans et commerçants (Voir notre article du 6 novembre). Il s'agit avant tout pour les consommateurs d'acheter 100% Occitanie. Aujourd'hui ce sont 41 commerçants du Gers inscrits ce jour sur la plateforme.

Le second axe, toujours dans la même logique de « dansmazon », une autre plateforme digitale et gratuite <https://tousoccitairiens.fr> accueille tous les producteurs, restaurateurs et traiteurs de la Région proposant la livraison à domicile ou à emporter. Près de 300 producteurs et restaurateurs du Gers sont inscrits à la plateforme.

Le troisième axe qui est singulièrement primordial puisqu'il s'agit du fond l'Occal, un plan d'urgence et de relance de 80 M€ en partenariat avec la banque des territoires, 12 départements et 152 intercommunalités. Pour le Gers à noter le partenariat avec le Conseil Départemental et 14 communautés de communes. Pour plus de détails sur les bénéficiaires, les montants, les conditions d'éligibilité, les subventions et les modalités pratiques aller sur le site [laregion.fr](https://laregion.fr). Pour le Gers à aujourd'hui ce sont 55 dossiers qui ont été retenus.

A noter que suite à l'assemblée plénière du 19 novembre un nouveau dispositif est mis en place pour la prise en charge des loyers de novembre ou décembre et d'une aide pour les commerces de proximité. Pour découvrir toutes les aides régionales : <https://hubentreprendre.laregion.fr/> ou le numéro vert unique 0800 31 31 01 pour orienter toutes les entreprises.

Enfin, Jean-Louis Guilhaumon conclura en évoquant la convention citoyenne et le Green New Deal. Un champ d'action très vaste dont les détails sont dans notre édition du 10 septembre 2020



Jean-Louis Guilhaumon entouré de Guy Sorbadère et Rémi Branet.